

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

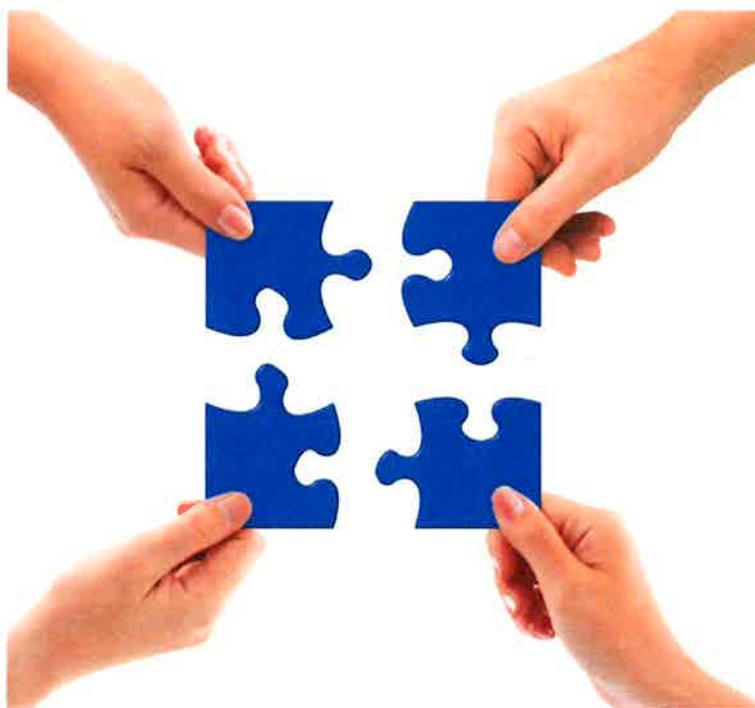


Pays
de
Grasse

communauté
d'agglomération

Direction Emploi et Solidarités

Bilan clause sociale d'insertion pour l'année 2014



La clause

sociale



d'insertion sur le Pays de Grasse...

La clause sociale est un outil de lutte contre l'exclusion et le chômage utilisé depuis 2007 sur notre territoire. Elle s'intègre au volet social du développement durable et représente un levier pour les politiques publiques visant à promouvoir le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

Cet investissement permet donc de générer des heures d'insertion sur le territoire mais également de créer une dynamique de développement des coopérations locales entre les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les structures d'accompagnement, les structures d'insertion ou encore les entreprises.

Sur notre territoire, la Direction de l'Emploi et des Solidarités de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est en charge de la promotion, de la mise en œuvre, de l'accompagnement et du suivi de la clause d'insertion. Pour ce faire, un facilitateur est en charge de l'ingénierie des clauses sociales sur notre territoire. Ses missions sont d'assurer la promotion des clauses d'insertion, de préparer et de construire l'offre d'insertion qui sera faite à l'entreprise, d'accompagner les différents acteurs et de se charger de la bonne réalisation et du suivi de la clause.

Nous utilisons sur notre territoire deux types d'articles du code des marchés pour la mise en œuvre des clauses d'insertion, l'article 14 (l'insertion est une condition d'exécution du marché) et l'article 30 (l'insertion est l'objet du marché).

...En 2014

Ce rapport présente le bilan pour l'année 2014 du dispositif clause sociale d'insertion sur notre territoire du Pays de Grasse. Les résultats sont significatifs, une évolution de tous les indicateurs chiffrés et une légitimité grandissante de notre action. Les différents éléments du bilan présentés ici mettent en relief les actions d'insertion réalisées par l'ensemble des acteurs de ce dispositif, entreprises, structures locales de l'insertion et de l'emploi, maîtres d'ouvrage et facilitateur de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Grâce au travail de chacun, la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion sur notre territoire devient un véritable levier pour l'emploi.

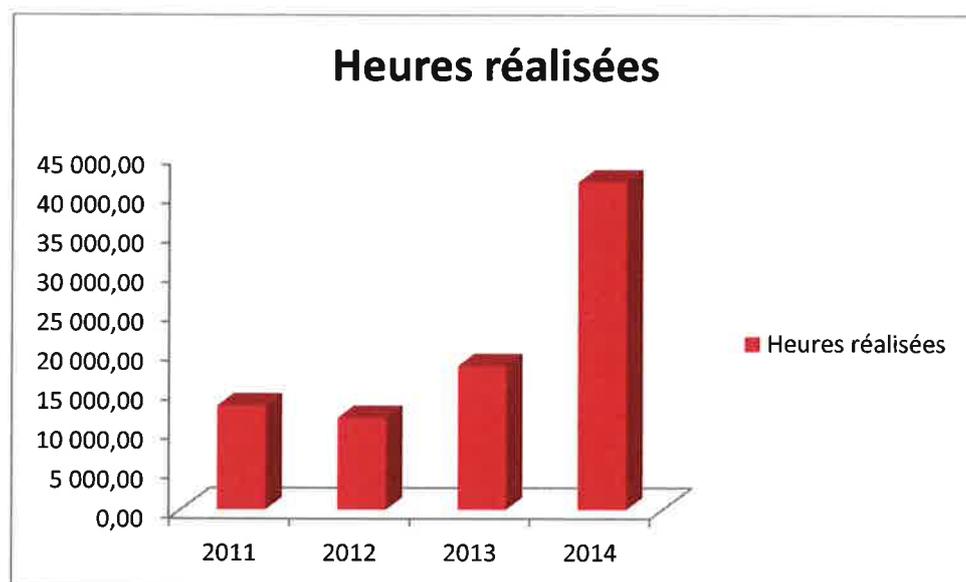


Les caractéristiques de l'année 2014

- Un nombre d'heures d'insertion en constante évolution depuis 2011 :

Les heures d'insertion réalisées sur notre territoire entre 2011 et 2014 sont en constante évolution

Année	Heures réalisées
2011	13 217,54
2012	11 654,84
2013	18 286,67
2014	41 695,21



On note une évolution du volume d'heure de 215 % entre 2011 et 2014.

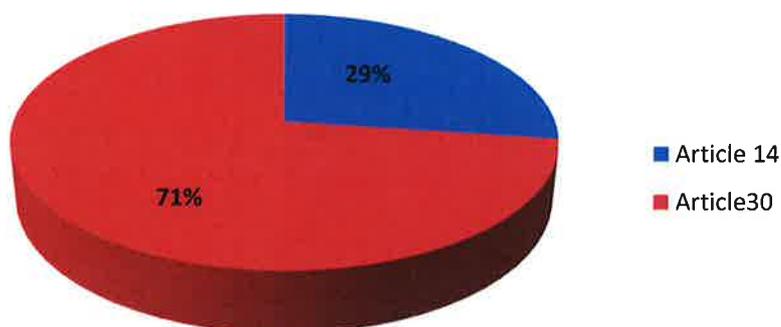
Sur un plan national, la clause sociale d'insertion représente seulement 1,9 % de l'ensemble des marchés publics. Soit 1419 marchés publics sur un total de 72 823. Cette tendance est en hausse au fil des années et les donneurs d'ordres poursuivent leurs efforts dans ce sens.

	2013	2014
Heures réalisées	18 286,67	41 695,21
Participants	53	122
Contrats	60	137
Entreprises	15	26
Opérations	9	19

On constate à travers ce tableau que tous les indicateurs relatifs à la clause d'insertion sur notre territoire sont en progression.

➤ **Le recours à l'article 30 en plein développement sur le territoire en 2014 :**

Article 14	11 296,24
Article 30	30 398,97



Grâce aux marchés article 30 développés par la CAPG et la Ville de Grasse, la clause d'insertion article 30 devient majoritaire sur notre territoire. Cette tendance nous montre le travail efficace effectué entre les Maîtres d'ouvrage et les structures d'insertion du territoire.

Le bilan chiffré de l'année 2014

Nom de l'opération	Nbre d'heures réalisées	Maître d'ouvrage	Nbre de participant	Nbre de contrat	Nombre d'entreprise	Suivi
Construction et aménagement de l'espace culturel de la Vallée de la Siagne	28	CAPG	1	1	1	Terminé
Aménagement d'un parking dans la Zone de l'Argile à Mouans-Sartoux	433,5	CAPG	2	2	2	En cours
Insertion sociale et professionnelle ayant comme support des prestations de nettoyage	4351,35	CAPG	15	15	1	Terminé
Insertion sociale professionnelle ayant comme support les espaces verts et les encombrants	2966	CAPG	10	11	1	Terminé
Aménagement de la ZI du Carré à Grasse	503	CAPG	1	1	1	Terminé
Marché de maintenance des lycées du secteur de Grasse	196,5	Conseil Régional PACA	2	2	1	Terminé
Démolition et reconstruction du pont de Pégomas	50,5	CAPG	1	1	1	Terminé
Réservation de berceaux pour les agents de l'Etat	795,35	Etat	2	2	1	Terminé
Chantier pour la création de 83 logements sociaux à Mouans-Sartoux	4412,48	logis Familial	13	13	5	Terminé
Conception et réalisation de logements sociaux à Mouans-Sartoux "GARE"	850,08	OPH	4	4	1	En cours

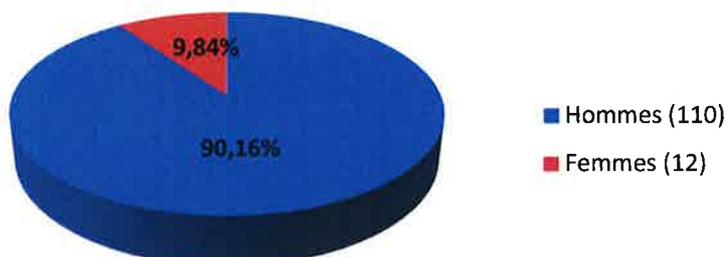
lot Four de l'Oratoire	692	Grasse Développement	2	2	1	En cours
Ilot Paul Goby	531	Grasse Développement	1	1	1	En cours
Ilot Mougins Roquefort	76	Grasse Développement	2	2	1	En cours
Eclairage public et feux tricolores	1863	Ville de Grasse	3	3	1	En cours
Accord cadre - Marché d'aménagement de mobiliers	588	Ville de Grasse	7	7	1	Terminé
Entretien et amélioration de la voirie et des espaces publics communaux	865,18	Ville de Grasse	5	5	2	En cours
Chantier de la médiathèque de Grasse	795	Ville de Grasse	3	3	2	En cours
Mission d'insertion dans le cadre du projet de renouvellement urbain	8244,1	Ville de Grasse	18	18	1	Terminé
Soutien à l'insertion des personnes en difficultés dans le monde du travail à travers des prestations ayant comme support la manutention et les divers petits travaux	13 454,17	Ville de Grasse	43	44	1	Terminé
Total	41695,21		135	137	26	

Il est important de noter que certains chantiers sont étalés sur plusieurs années. Ne sont comptabilisées sur ce tableau que les heures réalisées en 2014 (et non sur l'ensemble du chantier).

On remarque également que ce sont les marchés liés à l'article 30 qui représentent le plus fort nombre d'heures. D'où la pertinence de développer ce type de marché afin d'assurer une meilleure stabilité des parcours professionnels.

L'analyse des données 2014

Répartition par genre

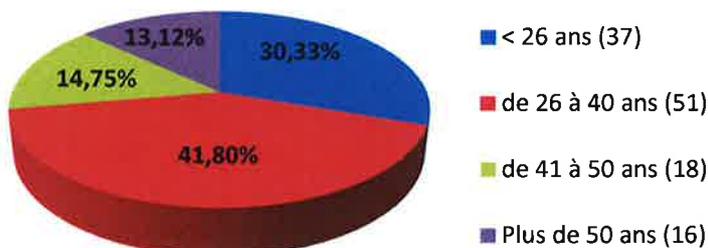


La répartition homme/femme est toujours très déséquilibrée malgré une progression de 5% par rapport à 2013. La raison reste identique, la clause d'insertion s'oriente surtout vers des métiers dits « masculin ».

Axe d'amélioration :

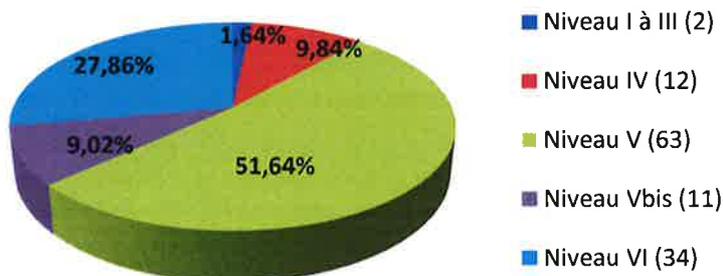
Développer les clauses sur de nouveaux marchés type prestations intellectuelles ou marchés de nettoyage.

Répartition par âge



Sur la répartition par tranche d'âge, on note une évolution par rapport à l'année dernière où les moins de 26 ans étaient majoritaires. Pour 2014, c'est la tranche 26 à 40 ans qui représente le plus gros volume de réalisation.

Répartition par niveau de qualification

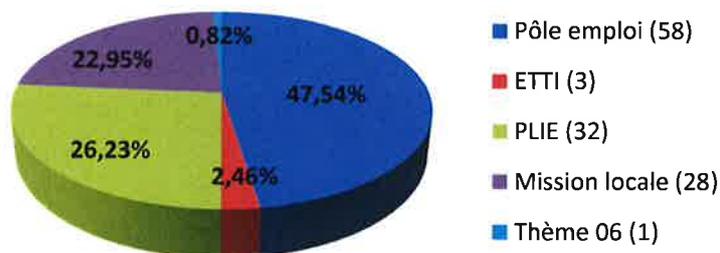


Cette répartition illustre la cohérence du dispositif qui bénéficie majoritairement à un public disposant d'un faible niveau de qualification.

Axe d'amélioration :

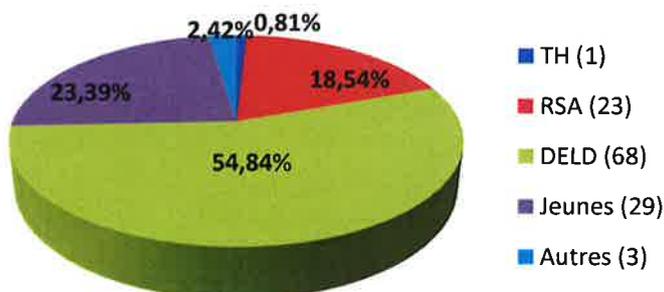
Poursuivre le travail de qualification des publics durant leur passage sur la clause. Dynamiser le recours à la clause dans la construction des parcours d'insertion.

Répartition par prescripteur



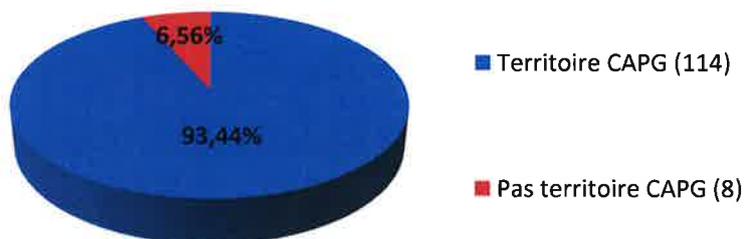
La majorité des bénéficiaires est un public en parcours sur un chantier d'insertion bénéficiant d'un agrément Pôle Emploi. On note également que le PLIE devient le deuxième prescripteur sur les clauses d'insertion (troisième prescripteur en 2013).

Répartition par statut administratif



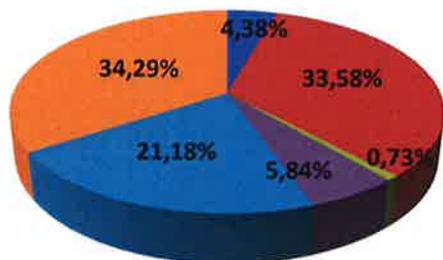
Là encore, la répartition illustre bien la cohérence du dispositif. Comme l'année dernière, le public demandeur d'emploi de longue durée est le principal bénéficiaire des clauses d'insertion sur notre territoire. On peut également noter que 20% des participants sont bénéficiaires du RSA.

Répartition par territoire



Point positif de la mise en œuvre et du suivi de la clause d'insertion, le dispositif bénéficie en très grande majorité aux habitants du territoire du Pays de Grasse. La clause d'insertion se structure comme un véritable outil d'insertion sur notre territoire. **A noter que 66,39 % des participants résident dans les quartiers Politiques de la ville.**

Répartition par réalisation



- CDD (6)
- CDDi (46)
- CDI(1)
- CTT (8)
- CTTI (29)
- CUI (47)

Les marchés article 30 étant majoritaires, logiquement les CDDi et les CUI représentent la plus grande part de réalisation des clauses. Le travail temporaire, d'insertion et classique, arrive en deuxième position. Les embauches directes restent une faible option de réalisation.

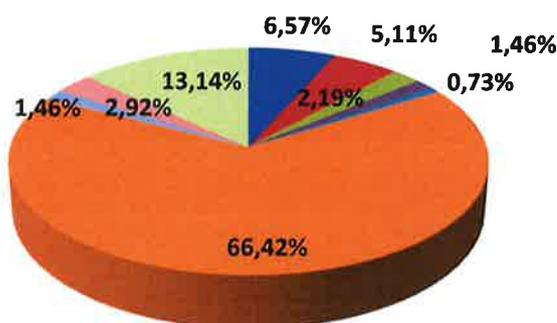
Répartition par maître d'ouvrage



- CAPG (5)
- Conseil général (1)
- Conseil régional (1)
- Etat (1)
- Logis familial (1)
- OPH (1)
- Grasse développement (3)
- Ville de Grasse (6)

Point positif sur 2014, l'arrivée dans notre dispositif de nouveaux M.O tels que l'Etat, la Région PACA, le CG 06 et deux nouveaux bailleurs sociaux. Malgré ça, la Ville de Grasse et la CAPG, deux donneurs d'ordres historiques restent les leaders en matière de clauses sociales d'insertion sur notre territoire.

Répartition par métier



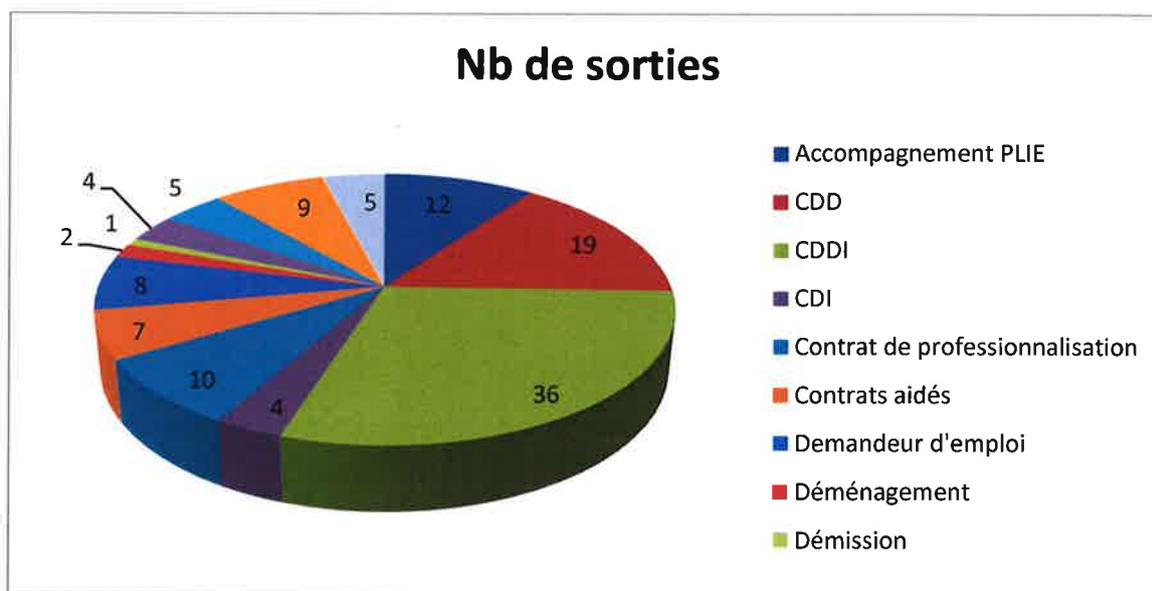
- Entretien espaces verts (9)
- Aménagement d'espace (7)
- Electricien (3)
- Plombier (2)
- Peintre (1)
- Maçon (91)
- Puériculture (2)
- Manutention (4)
- Nettoyage (18)

La maçonnerie reste toujours le secteur principal. On remarque l'arrivée de nouveaux métiers : puériculture et manutention, des métiers offrant une meilleure mixité homme/femme. Les autres métiers conservent la même répartition entre 2013 et 2014.

Situation des participants

Point sur la situation des participants au 31 janvier 2015.

Sortie du dispositif	Nb de sorties
Accompagnement PLIE	12
CDD	19
CDDI	36
CDI	4
Contrat de professionnalisation	10
Contrats aidés	7
Demandeur d'emploi	8
Déménagement	2
Démission	1
Emploi vers une SIAE	4
Formation	5
Mission intérim	9
Non connue	5
Total	122



Point positif à relever cette année, le suivi assuré avec nos partenaires qui nous permet d'avoir une situation précise des participants (seulement 5 situations demeurent inconnues). On note également que les premiers motifs de sorties s'orientent vers des contrats de travail ou des formations. On remarque enfin la part importante des CDDi en lien avec le développement de l'article 30.

Zoom sur l'article 30

L'article 30 du code des marchés publics fait de l'insertion l'objet du marché, dont la prestation sera le support. Le but du marché est alors l'insertion professionnelle : on «achète» de l'insertion. Ce sont donc les structures d'insertion qui répondent aux marchés et la structure attributaire sera choisie en fonction de sa capacité à insérer et qualifier les bénéficiaires.

La prestation d'insertion peut prendre appui sur différents supports d'activités comme le nettoyage et l'entretien d'espaces publics, la collecte de déchets, voir même des travaux du second-œuvre dans le bâtiment.

C'est un dispositif très adapté pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, pour qui il faut avoir recours à la formule des contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE) pour faciliter leur insertion sociale et rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable.

➤ Les marchés d'insertion article 30 en 2014 sur le territoire Pays de Grasse :

- 88 participants.
- 6 opérations.
- 30 399 heures réalisées.

Typologie du public :

- 77 hommes (87,5%) et 11 femmes (12,5%).
- 33 % ont moins de 26 ans, 41 % de 26 à 40 ans et 26 % ont plus de 40 ans.
- Des niveaux de qualification très faibles : 84 % de niveau V et inférieur.
- 75 % résident en quartier politique de la ville.

Ces marchés article 30 permettent donc de toucher un public en plus grande difficulté (niveau de formation et quartiers prioritaires). En effet, ces indicateurs sont plus élevés que pour la moyenne générale 2014. On observe également que ces marchés permettent une meilleure répartition homme/femme (12 % contre 9 % sur la moyenne générale). On observe enfin une bonne homogénéité de répartition entre les âges, preuve que ces marchés sont ouverts à tous types de publics à ce niveau-là.



Les chantiers sur le territoire en 2014 en images



Inauguration du
Parking Poids
Lourds, Zone de
l'Argile à Mouans-
Sartoux.
Communauté
d'agglomération
du Pays de Grasse



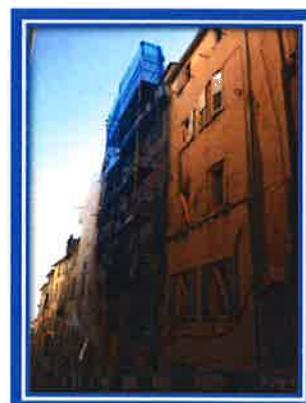
Chantier
d'insertion
DEFIE, GUP dans
le centre
historique de
Grasse.
Ville de Grasse.



Chantier de la
médiathèque,
centre historique
de Grasse.
Ville de Grasse.



Visite d'un chantier dans le
centre historique de
Grasse avec des élèves du
Lycée Léon Chiris par la
société SRC BAT.
Grasse Développement.



Chantier de la Zone du
Carré à Grasse.
Communauté
d'agglomération du Pays
de Grasse.



Chantier rue
Paul Goby,
centre
historique de
Grasse.
Grasse
Développement.

Un parcours illustré

Entré en parcours d'insertion en juillet 2012, jeune homme de 33 ans suivi par le Pôle Emploi. Diverses problématiques (financières, ressource...). Projet professionnel non totalement défini. Il est prêt à accepter tout type de mission car sa situation est très précaire.

Il a besoin d'appui et de soutien dans sa démarche d'insertion professionnelle. En avril 2014, il intègre un chantier d'insertion pour 6 mois. Cette étape sera suivie de plusieurs missions sur des postes différents ; agent d'entretien et peintre. Il est ensuite positionné sur un marché clausé en tant qu'aide électricien. Les tâches que monsieur doit effectuer sont : aide à l'équipe d'électriciens et de maçons à la pose de gaines et boîtiers électriques lors de la phase de coulage de béton. La société est très satisfaite de son travail. Ce monsieur est toujours en poste avec la même entreprise actuellement.

Inscription en parcours d'insertion en novembre 2014. Jeune homme suivi à la mission locale de Grasse. Il recherche des postes d'agent des espaces verts (petite expérience), de manœuvre (débutant) et de manutentionnaire. Monsieur a besoin d'accompagnement dans sa démarche d'insertion professionnelle car il n'a pas beaucoup d'expérience. Bien qu'étant débutant il intègre une mission en tant que manœuvre pour un marché comportant une clause d'insertion dans le centre-ville de Grasse. Tout se passe très bien pour le jeune homme et l'entreprise. Cependant, ce monsieur va rencontrer des difficultés liées à son absence de véhicule, il poursuit sa mission sans que cette dernière ne soit impactée. Après avoir fait de nombreuses démarches et avec l'aide de son agence de travail temporaire d'insertion, ISA INTERIM, il a pu obtenir l'aide qu'il souhaitait (aide du fond d'action social du travail temporaire) et de ce fait acquérir un véhicule. De plus, ISA INTERIM lui a fait passer une formation d'habilitation

Début d'année 2015, il travaille toujours pour la même entreprise, sa mission se passe très bien.



Les Perspectives 2015

- **Un premier marché de prestations intellectuelles :** La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a clausé pour la première fois un marché de prestation intellectuelle sur l'étude d'optimisation du système de collecte des déchets ménagers et assimilés. Un nouveau format pour notre dispositif.
- **Une nouvelle action de sensibilisation et de promotion des clauses d'insertion sur notre territoire :** Sur le format de nos actions Décodé, notre service souhaite organiser cette année une réunion de présentation du dispositif des clauses d'insertion sur notre territoire.
- **Sensibiliser de nouveaux donneurs d'ordres** afin de pérenniser le dispositif. Aller à la rencontre des promoteurs privés et poursuivre la promotion de clause d'insertion auprès des communes et autres partenaires publics du Pays de Grasse.
- **Renforcer le lien entre notre Service Emploi et Solidarités et les différents donneurs d'ordre du territoire.** Peut-être imaginer la signature d'une convention de partenariat.
- **Ouvrir la clause d'insertion à de nouveaux secteurs d'activités** afin de diversifier les postes proposés au public en insertion.
- **Travailler avec le Service des Marchés de la CAPG** sur une fiche navette reprenant les procédures à mettre en œuvre en amont du marché intégrant une démarche d'achat responsable.
- **Dynamiser le recours à la clause comme outil au service de la construction des parcours d'insertion :** cet objectif devrait être facilité par l'augmentation constante du nombre d'heures d'insertion sur le territoire.

